FRANÇOIS-XAVIER BOSSÉ,

par la grâce de Dieu et du Saint-Siège, Préfet Apostolique du Golfe St-Laurent,

A nos chers coopérateurs appartenant au Clergé séculier et régulier, ainsi qu'aux Fidèles de cette Préfecture Apostolique,

Salut et vœux en Notre-Seigneur.

De Rome, centre de la catholicité, le Chef Suprême de l'Eglise veille sur le monde. Dès que l'intérêt des âmes l'exige, il fait entendre sa voix infaillible ou prodigue les témoignages irrécusables de sa paternelle sollicitude.

Vous mêmes, Frères bien-aimés, isolés du reste du monde et comme perdus sur ces plages lointaines, vous occupez une place dans l'esprit et le cœur de ce premier Pasteur. Son oreille est penchée sur la Catholicité : et l'écho de vos soupirs est arrivé jusqu'à Lui.

Le vingt-neuf Mai de la présente année sera une date à jamais mémorable dans les annales de notre vie. C'est en ce jour que sur l'avis de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le Saint-Père a érigé en Préfecture Apostolique, à l'entrée de notre cher Canada, les lieux mêmes que vous habitez. Cette Préfecture s'étend de la rivière Portneuf au Blanc-Sablon, de l'extrémité nord du Labrador à la Rivière de la Grande Baleine dans la Baie d'Hudson, et renferme tout l'intérieur compris entre ces limites. Une population de pêcheurs venus des Iles de la Madeleine et des paroisses de la Rive Sud du St-Laurent habitent cet immense territoire. Leur foi est connue au loin, leur dévouement et leur respect pour les ministres de Dieu leur font grandement honneur. Vers le Nord, on trouve des peuplades sauvages, et les Esquimaux en presque totalité infidèles. La ressource unique est la pêche, ressource bien précaire et insuffisante, surtout en face de l'accroissement rapide de la population.

Toute la partie habitée, de Portneuf au Blanc-Sablon, appartenait, il est vrai, au Diocèse de Rimouski, mais l'éloignement, le manque de communications, pendant la majeure partie de l'année, l'empêchaient de pouvoir profiter complètement des talents administratifs de son digne Evêque. Vous déploriez ce triste état de chose, et bien des fois vous avez envié le bonheur de vos co-diocésains de la Rive Sud, heureux, de jouir de la présence fréquente et des bénédictions directes de votre Pontife. Les missionnaires, de leur côté, isolés au milieu de mille soucis et embarras, ne pouvaient guère recevoir à temps les salutaires décisions réglant définitivement les cas difficiles qu'ils avaient à résoudre. Le cœur de votre illustre Evêque, Mgr de St Germain de Rimouski gémissait de ne pouvoir faire plus pour vous : il eût bien voulu étreindre sur son cœur et réjouir de sa présence ses enfants de la Côte Nord, mais des obstacles insurmontables l'en empêchaient. Sur ses instances pressantes et réitérées, secondées par les autres Evêques de la Province de Québec, une nouvelle organisation ecclésiastique fut demandée à la S. Congrégation de la Propagande, qui transmit avec approbation cette demande au Saint-Père. Et c'est le vingt-neuf Mai dernier que Sa Sainteté a daigné ériger

tables l'en empêchaient. Sur ses ins-

bas, et nous vous dirons à leur égard : *Ecce ego mittam angelum meum qui præcedat te, et custodiat in via, et introducat in locum quem paravi.* (Exod. XXIII, 20.) Voilà les anges que Dieu lui-même envoie devant vous pour vous conduire, vous garder dans le chemin de cette vie, et vous introduire dans le lieu du bonheur éternel qu'il vous a préparé. Que Dieu les récompense au centuple de leur dévouement !

Et maintenant, qu'espérez-vous de nous, et qu'avons-nous droit d'attendre de vous, frères bien-aimés en Jésus-Christ ?

Saint Paul disait aux fidèles de Corinthe qu'il avait convertis : *Ego autem libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris* ; (2. Cor. XII, 15.) de grand cœur je sacrifierai tout, je me dépenserai moi-même entièrement pour vos âmes. Ah, oui, ces paroles sont gravées profondément dans notre cœur, et nous les prenons pour règle de conduite dans l'exercice de cette charge qui nous est imposée, et que nous n'avons ni désirée ni recherchée, Dien nous en est témoin ! Ici donc nous vivrons pour vous, nous travaillerons pour vous, nous nous userons pour vous, et, s'il le faut, nous mourrons pour vous !

Certes, le travail ne nous fera pas défaut : car il y a beaucoup à faire dans cette nouvelle Préfecture Apostolique. Des Infidèles à évangiliser, des frères séparés à convertir, de pauvres missions qui n'ont pas même de chapelle à pourvoir de tout, des écoles à créer, la Société de Tempérance à établir, des bibliothèques paroissiales à fonder enfin des missionnaire s à former. Tout cela coûtera beaucoup. Et cependant vos rersources sont bien restreintes. Heureux si nous n'avions que les œuvres à fonder : hélas, il faut pourvoir même à nos moyens d'existence !

Les infatigables Oblats seront notre avant-garde chez les sauvages du grand-Nord. Les ardeurs de leur zèle iront là-bas embraser les âmes de l'amour de Dieu et faire fleurir la vertu au milieu de ces peuplades sauvages. Heureux si nous pouvons voir augmenter le nombre de ces ouvriers évangéliques !

Parmi nous, il y a des frères séparés de croyance. Prêchons-leur la vérité de notre Religion par la sainteté de notre vie, et nous les gagnerons ainsi à Dieu. Craignons qu'au jugement, Dieu ne nous montre notre vie imparfaite, vicieuse, scandaleuse peut-être, comme l'obstacle qui a détourné ces frères en Dieu d'entrer dans notre sainte Eglise. Soyons donc assez saints pour nous dire chaque jour sans rougir enfants de la Sainte Église Catholique.

Les Communautés Religieuses de Québec et de Montréal, ainsi que l'œuvre des Tabernacles de Ste Marie de la Beauce ont promis de nous venir en aide, de nous fournir des ornements pour nos chapelles qui rappellent si bien l'étable de Bethléem. Pendant cet hiver, Dieu inspirera à de pieuses âmes de travailler pour nos tabernacles. Ah ! de grâce que le supplice de la nudité ne soit plus infligé à Jésus !

Nous nous occuperons tout spécialement de faire ouvrir des écoles partout où cela sera possible. Il vous faut l'instruction, pour votre avantage et votre consolation.

Nous voulons aussi voir la belle société de Tempérance florissante parmi vous

Nous nous occuperons tout spéciale-

coupable celui qui ne respecte pas de tout son cœur son pasteur et père spirituel !

A la prière et au respect pour vos pasteurs, vous joindrez l'obéissance : suivez leur direction, allez même au-devant de leurs demandes. Soyez aussi empressés à leur rendre service, à les transporter gratuitement dans les courses apostoliques qu'ils entreprennent pour le bien de vos âmes. Faites cela, et Dieu, que vous aurez écouté dans son ministre, vous bénira, et vous comblera de bienfaits en retour. Soyez donc, par votre soumission, la couronne de vos pasteurs, mais non pas une couronne d'épines, en attendant que vous soyez leur couronne de récompense dans le Ciel.

Mais, frères bien-aimés, si le pasteur est tout à vous et pour vous, vous devez pourvoir à sa subsistance dans la mesure de vos moyens en lui payant fidèlement la contribution déterminée par le supérieur ecclésiastique. Pour ceux qui ont un domicile annuel dans les limites de la Préfecture Apostolique, cette contribution est fixée à une piastre, par communiant, due à Pâques chaque année. Vous pourrez cependant suivre la coutume établie de faire ce paiement vers le milieu de l'été. Bien peu de personnes sont vraiment assez pauvres pour ne pouvoir acquitter cette modique contribution. Ceux qui prétextent impossibilité de le faire se permettent des dépenses superflues, quelquefois inexcusables ; ils donneront des repas à leurs amis, feront des noces à leurs enfants, ou leur laisseront contracter l'habitude couteuse du tabac, de la boisson peut-être ; mais s'il s'agit du devoir sacré de payer fidèlement la dîme au pauvre missionnaire, on se dira incapable de la payer ! Comment vivra-t-il donc ? Les ressources du Préfet Apostolique sont si minimes, ses dépenses si grandes, que vous n'avez aucun droit d'attendre qu'il nourrisse vos missionnaires, si ce n'est dans quelques cas vraiment exceptionnel. A ce propos, nous avons été vivement touché de voir offrir gratuitement la nourriture d'un missionnaire par un homme généreux de l'Ile d'Anticosti, et par un autre gardien de phare vers le Blanc-Sablon. Comme ces bonnes dispositions font plaisir au Cœur de Dieu et au nôtre ! Aussitôt que possible, nous acquiescerons à la demande de ces bons chrétiens en leur donnant un prêtre au milieu d'eux.

Mes collaborateurs bien-aimés ont montré trop de générosité en venant à ma demande travailler sur cette Côte à l'œuvre de Dieu, pour que que je les y laisse en proie à la misère. Chaque année, ils me transmettront la liste de tous leurs fidèles ayant ou n'ayant pas payé leur dîme, avec des explications sur les moyens de ceux qui n'auront pas accompli ce devoir de justice et de charité. En même temps, ils me communiqueront l'état de leurs dépenses. A moi de juger alors ce qu'il y aura à faire.

Mais si les fidèles résidants doivent soutenir le prêtre, ceux qui ne passent que la saison de la pêche dans la Préfecture ne doivent-ils pas y contribuer pour leur part ? serait-ce trop demander à chacun de payer au moins une demi-piastre au prêtre, ne fût-ce que par reconnaissance envers celui qui leur prodigue la consolation lorsque Dieu leur envoie quelque épreuve ? Et quand le missionnaire les visite en été, ne reçoivent-ils pas les secours spirituels

demi-piastre au prêtre, ne fût-ce que par

tables l'en empêchaient. Sur ses instances pressantes et réitérées, secondées par les autres Évêques de la Province de Québec, une nouvelle organisation ecclésiastique fut demandée à la S. Congrégation de la Propagande, qui transmit avec approbation cette demande au Saint-Père. Et c'est le vingt-neuf Mai dernier que Sa Sainteté a daigné ériger la Préfecture Apostolique du Golfe St-Laurent. *Habebitis autem hunc diem in monumentum.* (Exode, XII, 14.)

Voilà les causes qui ont amené votre séparation du Diocèse de Rimouski.

Sans doute, frères bien-aimés, votre cœur se serre à cette séparation. Erigé en 1867, le jeune Diocèse de S.G. de Rimouski a été régi par une main si habile qu'il possède une organisation complète. Il renferme déjà des établissements d'éducation et de charité amplement suffisants pour ses besoins, un chapitre éminent, une vénérable hiérarchie de Vicaires-Forains et d'Archiprêtres. Il nous en coûte de briser tous les liens qui nous rattachent à cet éminent Prélat, à ses œuvres, à ces saintes maisons où vos fils et vos filles recevaient une éducation solide et pieuse. Il faut, hélas, briser tous ces liens, et être réduits à nos propres ressources, sous un nouveau Supérieur bien inexpérimenté, bien indigne de sa haute position !

Mais Dieu a parlé par la bouche de son Vicaire sur la terre. Notre devoir est d'incliner nos têtes et nos cœurs en disant avec soumission entière : *Que votre volonté soit faite* !

Oui, chers frères en Jésus-Christ, nous venons à vous comme l'envoyé de Léon XIII, cet habile pilote qui conduit avec tant de gloire la barque de Pierre. C'est en son nom que nous vous parlerons, que nous vous commanderons. C'est lui-même que vous vénérerez en notre indigne personne. Et, nous en sommes certains, nous aurons le bonheur de lui dire combien votre respect est profond, votre obéissance prompte et entière.

Mais en voyant rompre par le Saint-Père des liens chers et sacrés, il est un devoir de reconnaissance qui s'impose à nous, et que nous devons remplir en ce moment solennel. Rendons mille et mille actions de grâces aux Archevêques de Québec qui ont dirigé cette Côte Nord jusqu'en 1867 ; à l'éminent prélat qui depuis quinze ans ans préside si glorieusement aux destinées du diocèse de Rimouski, et se consume, sans réserve dans les labeurs d'un pénible apostolat. Témoignons notre vive reconnaissance à tant de saints et dévoués Missionnaires, venus de Québec et de Rimouski pour apporter ici le salut, et se dépenser pour vos âmes. Plusieurs d'entre eux jouissent déjà de leur récompense dans un monde meilleur : les autres continuent à enrichir ici-bas leur couronne. Pour les remplacer, nous voyons à nos côtés ces Oblats de Marie Immaculée, nos Pères de l'Eglise de la Côte Nord, Missionnaires dévoués et infatigables dont nous sommes à peine dignes de baiser les traces ! Quelques prêtres séculiers, ardents de zèle et dévoués de cœur, sont aussi venus pour l'amour de Dieu et des âmes, associer volontiers leurs efforts et leurs travaux aux nôtres. Ils seront vos anges d'ici-

Nous nous occuperons tout spécialement de faire ouvrir des écoles partout où cela sera possible. Il vous faut l'instruction, pour votre avantage et votre consolation.

Nous voulons aussi voir la belle société de Tempérance florissante parmi vous tous. Hélas, faut-il donc constater tant de besoins urgents, et voir en même temps le démon de l'ivrognerie engloutir une partie de votre faible gain ! Pour se procurer un instant de plaisir brutal et désordonné, n'est-il pas honteux et atroce de condamner une pauvre femme, de chers petits enfants à la faim, à la nudité, à l'ignorance, aux souffrances de toutes sortes ? Aidez-nous donc, chers frères, aidez-nous tous à comabattre ce vice funeste qui est une malédiction pour les familles et pour les Missions.

Dans plusieurs postes isolés, on gémit de voir le missionnaire n'apparaître que rarement. Quelques bons livre le remplaceront et feront porter des fruits à sa parole. Beaucoup de livres utiles et agréables nous ont été donnés, et nous serons heureux de vous distribuer ces trésors.

Quant aux missionnaires, nous serons aussi désireux de vous en accorder que vous d'en recevoir, partout où les moyens de subsistance le permettront.

Là où la culture est possible, nous l'encourageons de toutes nos forces.

Nous avons déjà, secondé par notre digne Vice-Préfet, commencé à préparer sous notre toit et sous nos yeux, de futurs élèves du sanctuaire. Priez pour ces jeunes Samuels.

Enfin nous collecterons et économiserons de tous côtés, afin de pouvoir ouvrir, en peu d'années, à notre résidence, un Couvent, et un Hospice tenus par les Sœurs de la Charité, ces anges de dévouement, qui donneront une éducation chrétienne à nos enfants, et adouciront les douleurs de nos pauvres affligés et de nos malades.

Voilà nos obligations : elles sont tout à votre avantage. Que Dieu nous accorde de les bien remplir !

Mais vous aussi, bien-aimés frères en Jésus-Christ, vous avez à remplir envers nous des devoirs importants et indispensables.

D'abord priez pour nous et pour vos autres pasteurs, afin que nous accomplissions l'œuvre de Dieu suivant les désirs de son Cœur Divin. Priez pour que les projets que nous formons se réalisent heureusement et promptement, si toutefois ils sont agréables aux yeux du Seigneur. La bonne prière a une force irrésistible, quand elle est persévérante.

Puis entourez tous vos pasteurs du plus grand respect. C'est d'eux que Jésus-Christ a dit *Qui vous méprise me méprise*. S'il arrivait, ce qu'à Dieu ne plaise ! qu'une tache existât dans la personne d'un pasteur, son caractère est sacré et exigent le respect toujours même des Anges, qu'il dépasse en dignité. Votre pasteur, frères bien aimés, c'est lui qui vous a fait chrétiens, qui vous a tant de fois réconciliés avec Dieu, qui a nourri votre âme du pain des Anges et votre esprit de la saine doctrine, qui prie sans cesse pour vous, qui pleure sur vos égarements, qui arrête les châtiments de Dieu irrité contre vous, qui demain peut-être sera appelé à préparer votre âme au terrible passage de l'éternité ! Et il fait tout cela aussi pour vos enfants, pour vos proches, pour vos amis. Ah ! qu'il est donc ingrat et

demi-piastre au prêtre, ne fût-ce que par reconnaissance envers celui qui leur prodigue la consolation lorsque Dieu leur envoie quelque épreuve ? Et quand le missionnaire les visite en été, ne reçoivent-ils pas les secours spirituels tout comme ceux qui sont tout-à-fait domiciliés ? Honte à ces catholiques, indignes de ce noble nom, si avares quand il faut donner une couple de chelins à un missionnaire qui demain peut être sera appelé à risquer sa vie pour les absoudre sur le lit de mort ! Espérez-vous que Dieu bénira votre travail si vous traitez ainsi ses ministres ? Non, frères bien-aimés, il n'en sera pas ainsi. Vous tiendrez à honneur de faire à votre missionnaire une offrande digne de vous.

Outre ces contributions de justice, montrez, dans la mesure de vos moyens, votre générosité envers le Préfet Apostolique. Quoique sans ressources régulières et fixes, cependant des charges écrasantes pèsent sur lui. L'organisation d'une Préfecture aussi étendue, tant de voyages et de communications de toute sorte, l'urgence de préparer de nouveaux ouvriers évangéliques, mille autres besoins qui se déclarent journellement ou peuvent inopinément surgir, nous oblige à compter sur votre inépuisable charité. Imitez ce que des étrangers ont fait pour nous ; des sympathies *réelles* nous ont été prodiguées à notre départ pour vos rivages, des sommes ont été généreusement souscrites par Nosseigneurs les Evêques de la Province de Québec et par plusieurs âmes généreuses, tant à Québec qu'à Montréal et ailleurs—les fidèles des Eglises de St-Roch et de St-Patrice à Québec ont libéralement répondu à notre appel. Mais, comme les Apôtres disaient des quelques pains exhibés pour nourrir la multitude de personnes qui avaient suivi Jésus, ainsi pouvons-nous dire : *hae quid sunt inter tantos !*

Cependant nous ne vous tendrons pas la main : nous sommes trop navré à la vue de votre misère. Seulement nous avons décidé qu'à l'avenir la rétribution des messes basses serait de cinquante centins. Une partie de l'augmentation sera pour les dépenses de la Préfecture, et une autre partie pour les fonds du Séminaire, c'est-à-dire pour les élèves que nous préparons pour le Séminaire ou que nous devrons y maintenir.

Si Dieu vous bénit dans votre pêche et vos travaux, nous ferons, à notre passage parmi vous, une collecte pour ces deux œuvres qui sont d'une importance vitale. Ce que vous pourrez alors donner, donnez-le de bon cœur : *Hilarem datorem diligit Deus.* C'est pour l'amour du bon Dieu que vous donnez, et le profit vous en reviendra tout entier.

Enfin n'oublions pas dans nos supplications, le chef auguste et vénéré de l'Eglise qui gémit sous le joug de fer que l'impiété lui a imposé : de nouveau, Pierre est en prison, et il faut que l'Eglise prie sans cesse pour lui. Prions de tout cœur pour la consolation de son âme, pour la prolongation de ses jours, et demandons à Dieu qu'il mette fin à sa pénible captivité.

A ces causes, ayant invoqué humblement les lumières du ciel, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1° Nous publions et promulguons par les présentes, pour que personne ne

l'ignore, le Décret d'érection de la Préfecture Apostolique du Golfe St-Laurent, en date du 15 juin dernier, que Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de St Germain de Rimouski vous a déjà fait connaître ;

2° Nous déclarons que les Ordonnances Synodales et Episcopales, et les règles de discipline en vigueur dans l'Archidiocèse de Québec jusqu'en mai 1867, et dans le Diocèse de Rimouski depuis cette époque, sont en pleine vigueur dans notre Préfecture Apostolique du Golfe St Laurent : nous voulons qu'elles y soient observées simplement jusqu'à modification ou révocation de notre part ou de celle de nos successeurs ;

3° Pour témoigner notre reconnaissance à nos nombreux bienfaiteurs, chaque prêtre dira à la Sainte Messe, suivant les Rubriques, l'oraison *Pro devotis amicis*, et cela depuis la réception des présentes jusqu'au premier Janvier prochain.

4° A l'issue de chaque Messe, basse ou chantée, on continuera à dire trois *Ave Maria* et trois *Parce Domine* pour le Pape et l'Eglise. La quête du Denier de St-Pierre se fera aussi partout vers la St-Pierre, chaque année.

5° Nous exhortons instamment les Fidèles de cette Préfecture à avoir la plus grande dévotion envers saint Joseph et sainte Anne. Leur intercession nous a déjà aplani bien des difficultés, renversé bien des obstacles, procuré bien des secours. Célébrons leurs fêtes avec la plus grande solennité, redoublons alors nos supplications et accompagnons-les de ferventes communions.

Sera notre présente Lettre lue au prône de toutes les paroisses et missions contenues dans notre Préfecture, le premier dimanche ou jour d'office où cela sera possible après sa réception.

Donné à Saint-Pierre de la Pointe-aux-Esquimaux, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre secrétaire, ce vingt-troisième jour d'octobre, en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre vingt deux.

F.-X. Bossé,
L + S Préfet Apostolique
du Golfe St-Laurent.

Jos. DeChamplain, Prêtre,
Vice-Préf., Secr.